

GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER « MONTS D'ARDECHE »

COMITÉ DE PROGRAMMATION du 3 février 2009 à Aubenas (Chambre des métiers) Relevé de décisions

Membres présents :

Membres publics : 8

- PNR des Monts d'Ardèche : BRECHON Franck, MOYERSOEN Christian, ARNOU Eric, Franck JOUFFRE ;
- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale : LEMESRE Régine,
- CLD du Pays de l'Ardèche méridionale : POITEVIN Mireille;
- Communautés de communes : FAURE Philippe ;
- CRPF : BARBE Christophe.

Membres privés : 13

- CCI de l'Ardèche méridionale : FRAYSSE Pierre, FEOUGIER Alain (suppléant) ;
- SCOP Ardelaine : BARRAS Béatrice ;
- Natura Scop : AUBERT François ;
- Cave coopérative de Rosières : Hervé THOULOZE et agriculteur : BALMELLE Jean-Claude (suppléant) ;
- Fédération bi-départementale des Foyers Ruraux : MEALLARES Jean-Marc et Fédération des CIVAM de l'Ardèche : BOULONI Christian (suppléant)
- CIDFF de l'Ardèche : MENU Arlette ;
- FRAPNA Ardèche : CHAUWIN Yan ;
- Réseau Petite Enfance ACEPP Ardèche Drôme : CURE Laetitia ;
- Site de proximité des Boutières : PICHERAL Didier ;
- Fédération départementale des Centres Sociaux : DUMORTIER Christian ;
- Association L'Art Scène : VIGOUROUX Sébastien ;
- Association Fabrique du Pont d'Aleyrac : MIRABEL Bernard ;
- Polénergie : COQUEGNIOT Robert.

Membres excusés :

- PNR des Monts d'Ardèche : L'HERMINIER Raoul, Bernard COUEDEL ;
- Comité de pilotage du CDRA VALDAC : ALLAIN Dominique, CHOSSON Jacky (suppléant) ;
- CLD du CDRA VALDAC : HUDELLOT Marcel ;
- Communautés de communes : CHAL Emile, LADET Max (suppléant), ROUCAUTE Roland (suppléant) ;
- CRPF : CHAMBONNET Frédérique (suppléant) ;
- Chambre des Métiers : ROUVEURE Christian, BAUDOIN Yvan (suppléant) ;
- Chambre d'Agriculture : MOUNIER Danielle ;
- SCOP Ardelaine : BARRAS Gérard ;
- FRAPNA : MANASSEN Hans.

Représentants invités et techniciens présents :

- DDEA : JOBERT Jean-Marc ;
- Conseil général : PARAT Jean-Luc;
- PNR des Monts d'Ardèche : BACCONNIER Sandrine, BERNARD-SANS Xavier, JAFFRENNOU Elisa.

Représentants invités et techniciens excusés :

- Région Rhône-Alpes : RIOU Anne ;
- Pays de l'Ardèche méridionale : FENOUIL Magali.

La séance débute à 17 h 30.



- 1) **Vérification du quorum** : 21 membres dont 13 membres privés sur 30 sont présents.
Le double quorum est donc réuni.

2) **Approbation du relevé de décision du Comité de programmation du 9 décembre 2008**

3) **Point d'information sur l'état d'avancement du conventionnement :**

- Retour des services de l'Etat début janvier sur le projet de convention
- Prise en compte des remarques n'appelant de prise de décision stratégique
- Fiche dispositif 331 « Formation et information des acteurs économiques » activé
- Validation de la convention soumise au Bureau syndical du Parc le 24/02/09
- Demande de l'Etat d'approfondir les fiches en terme de taux, de critères en 2009

Jean-Marc JOBERT, représentant de l'autorité de gestion, précise que des demandes d'assouplissement du FEADER ont été formulées au niveau national.

4) **Mise en place et échanges autour des outils du programme Leader :**

Une réflexion en atelier est proposée aux membres du comité de programmation pour construire ensemble les outils et s'appropriier les objectifs et les spécificités de mise en oeuvre du programme. 3 sous-groupes sont constitués pour contribuer à la construction de 3 documents :

- une **présentation synthétique du programme** pour disposer d'une vision globale du programme ;
- une **grille d'analyse des dossiers** pour aider à la prise de décision ;
- une fiche présentant la « **vie d'un dossier Leader** » pour mieux comprendre les différentes étapes et en informer les porteurs de projets.

Un rapporteur est désigné dans chacun des ateliers pour rendre compte au groupe des réflexions conduites.

Les contributions des différents ateliers seront intégrées afin de disposer une nouvelle version de ces 3 outils pour le prochain comité de programmation.

5) **Point d'information sur le plan de communication**

La communication ayant été un des points faibles du précédent programme, le Parc a missionné l'agence « Esprit public » pour définir la stratégie de communication du programme LEADER « Monts d'Ardèche ». Il s'agit notamment de proposer :

- un plan de communication
- une identité (logo et charte graphique)

A partir de ces éléments, les outils de communication pourront être élaborés et notamment une plaquette de présentation du programme.

Une demande de subvention relative à la définition de la stratégie de communication sera présentée lors du prochain comité de programmation.

6) Point d'information sur les porteurs de projets ayant déjà sollicités Leader

Une liste non exhaustive des projets pour lesquels l'équipe technique a déjà été sollicitée est distribuée en séance pour information et sous couvert de confidentialité.

Un groupe de travail pour travailler sur les règlements (villes portes, ingénierie + manifestations et événements, démarches d'interprétation, sentiers de randonnées...) est constitué : Christian DUMORTIER, Laetitia CURE, Laurent-Marc MEALLARES , Régine LEMESRE, Sébastien VIGOUROUX, Pierre FRAYSSE, Alain FEOUGIER, Christian MOYERSOEN. Il formulera les projets de règlements et ces propositions seront soumises pour validation au prochain Comité de programmation.

7) Prochain Comité de programmation

Le prochain Comité de programmation est fixé au **mardi 7 avril 2009 à 17 h 30** à la Maison du Parc à JAUJAC. Il s'agira de rentrer dans la phase opérationnelle avec l'examen des premiers dossiers en opportunité et en programmation.

Relevé de décisions adopté le 7 avril 2009

Signature de Christian MOYERSOEN, Président du GAL